

Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 7 (1860-1863)
Heft: 49

Artikel: Note sur l'Helix aspersa, Mull.
Autor: Blanchet, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253521>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

désagréable, celle du collage, devait être répétée pour chaque dessin. Par des perfectionnements successifs, M. Renevier en vint à son procédé actuel, qui est très simple, très commode et très économique.

Il achète dix aunes de toile blanche ordinaire, à 50 centimes l'aune; prépare une dissolution très légère de colle de Cologne bien chaude, dans laquelle il fait passer successivement toute sa bande de toile, en ayant soin qu'elle se mouille bien partout; puis étend la toile avec le moins possible de points de contact, et la laisse bien sécher. Après cela on la repasse avec des fers bien chauds, mais sans mouiller, et on a un rouleau de toile blanche et bien apprêtée sur laquelle on dessine presque aussi facilement que sur du papier. Le point délicat c'est la préparation de la dissolution de colle; si elle est trop forte la toile est cassante, et on a de la peine à y faire prendre les couleurs; si c'est le contraire la toile a trop peu d'apprêt, on a plus de peine à dessiner, et les couleurs s'emboivent. Il faut que le liquide soit bien chaud, très clair, et pourtant légèrement gluant au toucher.

Une fois la toile préparée, on en déchire pour chaque tableau une bande de la largeur voulue, sur laquelle on dessine avec du crayon noir, après l'avoir fixée sur une planche. Si l'on a un modèle à une échelle suffisante on peut même calquer; puis on peint avec des couleurs à l'eau ordinaires, de l'encre de Chine, du café, de la teinture de chicorée, etc. Après cela on repasse à l'encre, avec une plume, les traits qui doivent être bien visibles; enfin on place les noms, titres, etc., soit à la plume, ce qui est bien un peu difficile, soit avec des lettres à jour. Pour que la toile perde tous les plis qu'elle a acquis par le collage, il faut la repasser plusieurs fois, entre autres après la peinture.

Note sur l'HELIX ASPERSA, Mull.

Par M^r R. BLANCHET.

(Séance du 6 novembre 1861.)

La belle espèce d'*Helix* que l'on trouve à Lausanne, *Helix aspersa*, est-elle réellement indigène à Lausanne, ou bien a-t-elle été introduite il y a quelques siècles, ainsi que les traditions lausannoises l'indiquent? Les uns estiment que c'est un évêque qui l'a apportée du midi de la France, attendu qu'elle a la chair très délicate; d'autres croient que ce sont les moines du Trabandan qui ont introduit ce coquillage dans leurs vignes sous Lausanne. Il serait bien inté-

ressant de vérifier ce fait et de s'assurer si l'Hélice chagrinée appartient réellement à notre faune suisse. On ne la rencontre guère que dans un rayon d'une lieue, du village de Pully en Sébellion, dans la région des vignes ; elle est assez fréquente près des jardins.

On sait que géologiquement cette station est tertiaire et qu'en général la localité peut être considérée comme terrain siliceux, vu la nature siliceuse du grès de Lausanne.

J'appelle l'attention des naturalistes sur les relations qui doivent exister entre les espèces de coquilles et la nature du sol sur lequel elles vivent. Je ne connais pas bien le Midi, mais, autant que ma mémoire me le rappelle, il me semble que l'*Helix aspersa* vit dans le Midi sur un sol siliceux *.

Charpentier indique cette espèce comme fréquente autour de Lausanne et de Genève ; acclimatée à Berne, et depuis 18 ans (1837) aux Dévens et au Bexvieux (Catalogue des mollusques terrestres et fluviatiles de la Suisse).

Nous ferons observer que c'est par erreur que Charpentier indique l'*Helix aspersa* à Genève ; elle n'y a jamais été trouvée ; M. de Mortillet l'indique dans le bassin de Chambéry, mais pas à Genève, et M. le docteur Brot, qui s'occupe depuis longtemps d'études conchyliologiques, ne l'y a jamais rencontrée.

Du moment où cette espèce a pu être introduite à Berne depuis un certain nombre d'années, probablement par Studer, qu'elle a été apportée aux environs de Bex par Charpentier, il n'est pas impossible de croire qu'elle a pu être introduite à Lausanne, surtout si on ne la trouve pas à Genève, qui serait une localité intermédiaire avec un terrain analogue.

Il m'a paru intéressant de consigner ces faits qui concernent l'introduction dans notre contrée d'une nouvelle espèce de coquillage. Il est probable que l'on tentera peu d'essais de ce genre, et qui sait si, dans un moment donné, ces faits ne peuvent pas avoir un intérêt économique.

Nous avons rencontré un état particulier de cette espèce, nous le décrivons de la manière suivante :

Ce sont deux coquilles soudées ; une petite engagée dans la moitié postérieure du premier tour de la spire d'une plus grande ; le second tour de la coquille est décollé, détaché ; c'est dans cette partie que la petite coquille est engagée dans la plus grande ; il ne sort que la moitié du premier tour de la petite, tout le reste est hermétiquement fermé. On voit très bien que la réunion a eu lieu à une époque

* D'après Dupuy, l'*Helix aspersa* se trouve dans toute la France méridionale, orientale et septentrionale ; elle paraît s'être propagée dans le nord sous l'influence de l'homme.

M. Paul Godet, de Neuchâtel, m'a écrit que l'*Helix aspersa* a été importée dans plusieurs contrées catholiques, aux Canaries, aux Antilles, au Brésil et ailleurs.

où la coquille extérieure était molle et tout-à-fait jeune, car la spire de la grande coquille est non-seulement détachée sur un certain espace, mais déviée de la route régulière, et par là même déformée dans cette partie de la coque.

Il me paraît que cet état est le résultat du développement de deux embryons qui ont été soudés dans le même œuf; l'un des individus a pris un développement complet, tandis que l'autre n'a prospéré qu'à moitié, son péristome étant presque en entier adhérent à la coquille plus grande. Quand on les a trouvés, en octobre 1861, la grande coquille était vivante.

Le docteur Chenu, dans ses leçons élémentaires de conchyliologie, a figuré une hélice chagrinée *scalaire*; jusqu'à ce jour, on n'a pas encore rencontré de variété de cette espèce dans nos environs, quoiqu'on ait trouvé des états scalaires de plusieurs autres espèces.

Mon fils Charles a trouvé ces derniers jours une hélice chagrinée dont la bouche est *tournée à gauche*; cet état n'avait pas encore été signalé par les auteurs qui se sont occupés de ce sujet.

Indication des formes extraordinaires de coquilles trouvées dans nos environs.

FORME GAUCHÈRE.

Helix pomatia. Linné. — On en a trouvé plus de trente exemplaires aux environs de Bex (Collections Charpentier et Ch. Blanchet, et musée de Neuchâtel).

H. arbustorum. L. — Au-dessus de Gryon (C. Charpentier).

H. aspersa. Müll. — Lausanne (C. Ch. Blanchet).

H. sylvatica. Drap. — Huémoz sur Bex (C. Charpentier).

H. nemoralis. L. — (Collection Studer, à Berne).

FORME SCALAIRe.

H. pomatia. L. — Deux exemplaires à Bex et un à Monthey (C. Charpentier). Un à Villeneuve (C. Ch. Blanchet). Un au musée de Neuchâtel.

H. aspersa. Müll. — Deux exemplaires (C. Brot, à Genève).

H. sylvatica. Drap. — Un exemplaire à Sion (C. Charpentier).

H. nemoralis. L. — Un exemplaire à Berne (C. Studer). Un trouvé à Moutiers (C. Godet).

H. zonata. Stud. — Un exemplaire à St-Marcel, vallée d'Aoste (C. Charpentier).

H. villosa. Dr. — Un exemplaire au Mont de Cir, près Vallorbes (C. Charpentier).

H. lapicida. — A Villeneuve (C. Charpentier).

FORME GAUCHÈRE ET SCALAIRe.

Valvata obtusa. Pfeiff. — Un exemplaire aux Brenets, lac de Joux (C. Charpentier).